



Rupture de contrat ou non ?

Par **jolinhar**, le **29/08/2008** à **21:59**

Bonjour, ma question concerne l'achat d'un billet d'avion sur internet.

Voilà : j'ai fais une réservation pour un vol sur Opodo. Ils m'ont envoyer l'accusé de reception de ma réservation mais, après les 48h de délais annoncés, pas de confirmation de vol ni de billets électroniques.

Mon compte à tout de même été débité. J'ai donc payé pour une prestation que je n'ai pas eu.

S'agit-il d'une rupture de contrat ? Quels sont les recours possible ?